

Epl expertise

Regards croisés sur la SemOp...

2 ans après la loi
et 1 an après les premières créations

Mercredi 16 novembre 2016 Maison de la Chimie, Paris 7^{ème}

Ordre du jour

9h **Accueil des participants**

9h45

Ouverture des travaux

Par **Jean-Léonce DUPONT**, auteur de la proposition de loi relative aux SemOp, Questeur du Sénat

10h15

Les principales caractéristiques de la Sem à opération unique

Par **Alexandre VIGOUREUX**, responsable du département juridique, Fédération des Epl

10h30

SemOp, les premiers retours d'expériences

Séance animée par **Philippe LEFEBVRE**, journaliste à France Inter, présentateur à Campagnes TV

• Témoignages des porteurs de projets

• Échanges autour des enjeux clefs

- Motivations à la création d'une SemOp
- Négociation avec les candidats
- Gouvernance de la SemOp
- Personnel de la SemOp

Avec la participation de :

Jean-Marie SERMIER, président de la SemOp Doléa Eau et assainissement, député-maire de Dole

Jean-Pierre GORGES, président de la SemOp Chartres Métropole Eau, député-maire de Chartres

Alexandre VINCENDET, maire de Rillieux-la-Pape

12h30

Déjeuner

14h

SemOp, qu'en pensent les experts ?

Séance animée par **Alexandre VIGOUREUX**

• Échanges autour des variables clefs

- Éléments constitutifs de l'appel d'offre
- Partage des risques
- Rémunération de l'actionnaire opérateur

16h

Fin des travaux

Plan d'accès

Maison de la Chimie
28 Rue Saint-Dominique
75007 Paris



Pour s'y rendre :

> Métro :
Invalides (lignes 8 et 13)

> RER :
Invalides (ligne C)

Epl expertise

Regards croisés sur la SemOp...

2 ans après la loi et 1 an après les premières créations

Mercredi 16 novembre 2016 Maison de la Chimie, Paris 7^{ème}

Bulletin à renvoyer

avant le lundi 14 novembre 2016

par mail : r.bimwala@lesepl.fr / par fax : 01 53 32 22 22

ou par courrier : **Fédération des Epl - 95, rue d'Amsterdam - 75008 Paris**

Nom :

Prénom :

Organisme :

.....

Fonction :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

Tél :

Portable professionnel :

Participera **Ne participera pas**

Déjeunera **Ne déjeunera pas**

> **Tarif** (documentation, pauses
et déjeuner compris)

Epl adhérentes (à jour de cotisation),
collectivités et partenaires :

200 € HT, soit 240 € TTC (TVA 20%)

Autres : 300 € HT, soit 360 € TTC (TVA 20%)

Règlement par chèque

Règlement par virement

Banque Société Générale
 Agence Paris Bourse Entr
 IBAN : FR76 3000 3000 5900 0501 3942 838
 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Date et signature :

Conditions générales

Pour confirmer votre participation, merci de nous retourner le présent bulletin **avant le lundi 14 novembre 2016**. Le nombre de places étant limité, les enregistrements se feront par ordre d'arrivée à la Fédération des Epl. En cas d'annulation intervenant moins de 10 jours avant la manifestation, une facture de 100% du coût total des frais de participation sera adressée.

Pour tout renseignement complémentaire, Rosemay Bimwala est à votre disposition.
r.bimwala@lesepl.fr / 01 53 32 22 26

